**Annexe 2 : PROCEDURE D’ORIENTATION D’UN ELEVE *PRE-ORIENTE* VERS L’EGPA**

Proposition d’orientation transmise par le collège ou demande formulée par la famille

**6ème pré-orienté**

**Envoi de la Fiche bilan (document 6) par le collège pour le 10 mars 2022.**

à la DIVEL (à l’attention de Mme DECHAVANNE) beatrice.dechavanne@ac-lyon.fr (04 77 81 41 13)



Etude de la demande par une sous-commission qui formule un avis



Réunion de la commission départementale :
étude, validation, notification des avis



Transmission de l’avis à la famille pour accord dans un délai de 15 jours



**3ème trimestre**, transmission de l’avis de la commission départementale et
de la réponse de la famille au directeur académique pour décision



**Fin mai 2022,** affectation par le directeur académique en fonction des places disponibles